

Un pôle multimédia dans un collège rural

Collège Louis Pergaud Fresnes
en Woëvre
55160

Année scolaire 2012-2013

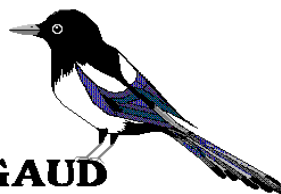
<http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi>

P A S I
académie de Nancy-Metz®

CRÉATION D'UN PÔLE MULTIMÉDIA AU COLLÈGE

Année scolaire 2012-2013

Collège
Louis PERGAUD



55160 FRESNES en WOÈVRE

☎ 03.29.87.3117

« La volonté d'ouvrir l'école aux réalités du monde moderne implique d'adjoindre à l'utilisation des instruments pédagogiques traditionnels celle de la presse, qu'elle se présente sous forme écrite ou qu'elle utilise les moyens audiovisuels ».

René HABY, Inspection Générale de l'Education Nationale
Circulaire parue au B.O. N°39 du 28 octobre 1976

« Élément central du pacte républicain, l'École est non seulement un lieu d'apprentissage mais aussi un lieu de vie qui doit préparer les élèves à leur vie de citoyen et favoriser le « vivre ensemble » par l'acquisition des valeurs républicaines. »

Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013
N° 2013-060 du 10 avril 2013

« Au collège, l'initiation technologique comprend une éducation aux médias numériques qui initie les élèves à l'usage raisonné des différents types de médias et les sensibilise aux enjeux sociétaux et de connaissance qui sont liés à cet usage. »

Projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
N°2013-595 du 8 juillet 2013

INTRODUCTION

A l'époque du «tout numérique », et de la communication à outrance, la quantité d'informations dont les élèves sont destinataires est importante et mérite d'être analysée afin de ne pas se laisser submerger. De plus, les élèves sont très sensibles aux nouvelles technologies et très largement adeptes des réseaux sociaux et d'une communication dématérialisée (courriels, messagerie instantanée, ...) leur donnant accès à encore plus d'informations qu'il leur faut comprendre et digérer.

Or, la première mission de l'école étant de former le citoyen, les élèves doivent y apprendre les outils d'analyse d'information, y acquérir des réflexes d'appréhension des données disponibles et y éprouver leur sens critique. Ils pourront, par cet intermédiaire, observer la masse d'informations disponible avec un œil citoyen et averti, leur permettant de se forger une opinion critique, nécessaire à l'exercice de leur rôle au sein d'une société moderne démocratique. L'éducation aux médias devient ainsi un enjeu incontournable de l'apprentissage de la citoyenneté.

Cependant, il ne s'agit pas seulement de leur apprendre à lire et analyser les informations reçues. Il est aussi nécessaire que le futur citoyen soit en mesure de diffuser des informations. Savoir communiquer sur un sujet choisi ou imposé, se forger un regard critique mais objectif, connaître les modalités de base de diffusion massive d'une information et appréhender les rudiments d'une éthique journalistique, autant d'objectifs que l'éducation aux médias se doit d'aborder.

Pour ce faire, l'équipe pédagogico-éducative du collège L. PERGAUD de Fresnes-en-Woëvre a fait le choix de l'acquisition de connaissances par l'expérience et l'expérimentation. En effet, au cours de l'année scolaire 2012-2013, l'équipe a mis en place trois vecteurs d'informations alimentés et gérés par les élèves eux-mêmes, les adultes ayant principalement un rôle de supervision. Le collège a donc vu se créer une radio, un journal écrit et un « Mag TV » dont les élèves assument la rédaction et la production en majeure partie.

Par ce biais, l'équipe pédagogico-éducative supervise un processus où les élèves deviennent acteurs de la formation aux médias en étant eux-mêmes au centre de la création et de la diffusion de l'information.

Toutefois, il s'agit aussi de garder une attache avec un enseignement disciplinaire. L'enjeu est donc double : permettre aux élèves d'acquérir des connaissances disciplinaires tout en faisant l'expérience des médias, et faire ainsi des apprentissages transversaux une donnée intégrée aux enseignements classiques.

Afin de présenter au mieux l'action mise en œuvre au sein de l'établissement, nous analyserons tout d'abord le processus qui a conduit à cette expérimentation en décrivant la genèse du projet et son intégration dans des objectifs éducatifs à plus long terme. Ensuite, la mise en place et les stratégies d'action seront décryptées afin d'appréhender l'action dans ses détails les plus précis. Les perspectives, enfin, nous permettront de faire le bilan de ce qu'il reste à faire afin de ne pas perdre la dynamique imaginée au cours de cette année scolaire.

1. Pourquoi cette action ?

Au cours des deux dernières années, le collège a connu un certain renouveau. La chef d'établissement qui est nommée pour la rentrée 2011-2012 repense la politique générale ; les équipes sont mobilisées sur de nouveaux objectifs. De plus, la nomination d'un nouveau CPE l'année précédente avait déjà permis une relance de la Vie Scolaire en impulsant une politique d'apaisement du climat scolaire, favorisant ainsi un certain bien-être au collège pour les élèves.

Les projets sont donc plus facilement pensés et mis en œuvre, dans un cadre général de travail volontariste et une atmosphère d'établissement sereine. Encouragées par la chef d'établissement et la politique ambitieuse impulsée par elle, les équipes expriment leur désir de travailler en plus étroite collaboration, en renforçant par là-même les échanges entre disciplines et l'interdisciplinarité.

Dès le début de l'année scolaire, plusieurs enseignants et personnels expriment leur volonté de travailler sur l'éducation aux médias par la création d'un journal écrit ou d'une radio interne à l'établissement. Les raisons ayant provoqué ces envies sont multiples :

- Certains personnels voulaient **investir plus largement l'éducation aux médias**, et prenaient ainsi prétexte de la création d'un vecteur médiatique (radio, journal ou émission télévisuelle) comme support de base à la mise en œuvre de cette éducation,
- Une partie du personnel avait constaté que **les informations étaient mal appréhendées par les élèves** en raison de plusieurs facteurs : la masse disponible, l'utilisation mal aiguillée du net, l'absence de recherches secondaires pour étayer une thèse... La création d'un vecteur médiatique permettant d'analyser plus finement la création d'information, donc la diffusion et la réception,
- **La formation du citoyen aussi est un champ à investir plus largement.** La bonne compréhension du monde dans lequel nous vivons, l'intégration dans la société par la connaissance assidue de ses codes et leurs modes de diffusion par les médias font partie des objectifs de l'École,
- Enfin, **le collège est éloigné des centres culturels régionaux.** Pourtant, l'accès à la culture et sa large diffusion auprès des élèves reste un objectif majeur de l'enseignement (rappelé par la circulaire d'orientation et de préparation pour la rentrée 2013 : « *Développer l'éducation artistique et culturelle* »). La création de vecteurs médiatiques est un moyen d'accès à la culture par l'intermédiaire des recherches nécessaires à la rédaction ; cela permet aussi sa diffusion auprès des élèves qui ne sont pas impliqués dans la rédaction.

Recensant les projets qui lui étaient proposés, la principale a fait le choix de les rassembler en un seul, permettant une plus grande cohésion d'ensemble et favorisant ainsi l'interdisciplinarité et la collaboration de chacun. En effet, les personnels volontaires pour ce projet étaient issus de corps différents (enseignants, CPE, infirmière, gestionnaire, ...) ; en fédérant une équipe inter-catégorielle autour d'un même projet et un même objectif, mais dont les champs d'actions sont multiples, la chef d'établissement a réussi à impulser la création d'une « culture commune » des personnels autour de l'éducation aux médias. Dans le cas, en effet, où les personnels raisonnent avec le même référentiel lors de la mise en place d'actions disciplinaires, une plus grande lisibilité est donnée à l'ensemble des actions menées au collège dans ce cadre. Cela accentue chez les personnels l'envie de donner du relief aux projets disciplinaires en les faisant connaître à l'ensemble des élèves, les relais médiatiques offrant une vitrine interne originale et identifiée par tous.

Par ailleurs, afin de contribuer à l'apaisement du climat scolaire, la création d'une « culture commune » pour les élèves a été encouragée. En marquant leur attachement au collège, en exprimant leurs envies pour l'établissement ou la suite de leur scolarité au sein du collège, en alimentant les vitrines médiatiques avec les actions menées pour leur bénéfice,... les élèves trouvent leur place au collège et ne le voient plus seulement comme un lieu d'apprentissage, mais aussi comme un lieu de vie, un cadre au sein duquel l'expression est possible, voire encouragée.

L'avènement de cette « culture commune » permet aussi d'éviter de la part des élèves une attitude consummatrice, voire consumériste, à l'encontre de l'École. Leur attachement à l'établissement peut ainsi se développer et encourager leur bien-être au sein du collège tout autant que leur volonté de progression dans leurs apprentissages. Le climat scolaire ne peut qu'être bénéficiaire de ces constats et s'en trouver apaisé et plus serein : chacun sait pourquoi il vient au collège, y trouve sa place et peut s'y exprimer sur le sujet de son choix, tout en s'y forgeant un esprit citoyen.

Comme exprimé plus haut, c'est la convergence de plusieurs projets et idées qui a mené la principale à fédérer les équipes autour d'une action commune. Or, le projet d'établissement et les contrats d'objectifs étant retravaillés pour les années à venir, le projet de création médiatique a été une base de travail importante, tant dans les idées qu'il véhicule (éducation aux médias, formation du citoyen, accès à la culture, création de « culture commune », ...), que dans les modalités de mise en œuvre (rencontres régulières de l'équipe, fédération autour d'un objectif commun, échéances à respecter, ...). Ainsi, le projet d'établissement a majoritairement bénéficié des avancées formulées par l'équipe du projet média. La large diffusion de la culture et l'avènement d'une conscience citoyenne chez les élèves ne sont plus seulement des objectifs imposés par le bon sens ou les textes réglementaires, mais une aspiration déjà éprouvée par des actions menées au cours de l'année et dont les bénéfices se font parfois ressentir jusqu'à l'intérieur des salles de classe.

Alors que le projet se construisait et que les équipes se mettaient en place, chacun avait en tête les objectifs légaux qui pourraient être appliqués et poursuivis.

L'équipe éducative avançait par exemple le fait que le Code de l'Éducation définit que : « *La mission première est de faire partager les valeurs de la République, préparer les élèves à l'exercice de leurs responsabilités d'hommes et de citoyens* ».

L'éducation aux médias est en lien direct avec ces missions de préparation du futur citoyen : être en capacité d'analyser le monde dans lequel on évolue, comprendre les codes de la société dans laquelle nous vivons et partager (et faire partager) les valeurs de la République. De plus, l'éducation aux médias est explicitement citée dans un rapport annexé à la loi d'orientation de 2005¹ : « *La place croissante de l'information dans la société rend indispensable l'éducation de tous les élèves à la lecture et à l'analyse critique des médias d'information.* » Le projet de loi d'orientation débattu au cours de l'année scolaire 2012-13² aborde aussi l'éducation à la citoyenneté ; la circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013³ en donne une première lecture possible en exprimant l'importance de la transmission des valeurs républicaines.

¹ Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005

² Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, n° 2013-595 du 8 juillet 2013

³ Circulaire n°2013-060 du 10 avril 2013. Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013

Pour sa part, l'équipe pédagogique s'est basée plus largement sur les exigences du Socle Commun de Connaissances et de Compétences. En effet, le décret du 11 juillet 2006⁴ fait figurer l'éducation aux médias parmi les objectifs fondamentaux du système éducatif, lui accordant une lisibilité et un relief plus important qu'auparavant :

- **Compétence 1, Maîtrise de la langue** : « *Concourir au développement de l'intérêt des élèves pour la presse écrite* »,
- **Compétence 4, Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication** : le B2i (Brevet informatique et internet) est formalisé (« *La culture numérique implique l'usage sûr et critique des technologies de la société de l'information. Il s'agit de l'informatique, du multimédia et de l'Internet, qui désormais irriguent tous les domaines économiques et sociaux.* »), et favorise ainsi la formation des élèves hors d'un cadre disciplinaire strict. « *Apprendre à identifier, à classer, à hiérarchiser, soumettre à critique et mettre à distance l'information.* »
- **Compétence 6, Compétences civiques et sociales** : « *Les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose : [...] être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société.* »

Notons aussi que le rapport de l'Inspection Générale d'août 2007⁵ distingue quatre grands domaines inspirés des programmes auxquels se référer pour l'éducation aux médias :

- **Analyse et compréhension des contenus** : lecture de l'information, compréhension des messages, étude et appréciation des points de vue, mise en relation avec le contexte, ouverture sur l'actualité et le monde environnant, ...
- **Maîtrise des langages** : analyse et prise en compte des formes, des conditions de production et de réception des messages, rhétorique et langage des images, ...
- **Connaissance des médias** : environnement économique et social qui détermine leur fonctionnement, circuit de l'information, métiers du journalisme, de la presse écrite audiovisuelle, ...
- **Usage et pratique des médias** : initiation à l'écriture médiatique et à ses codes, création et réalisation de journaux scolaires, revues et dossiers de presse, émissions radios, vidéos, reportages, blogs, sites internet, ... maîtrise de savoir-faire liés à l'usage des médias.

On constate donc que la démarche entreprise au sein du collège s'inscrit dans une double dynamique. L'éducation aux médias est mise en œuvre selon les recommandations des rapports et dans le respect des programmes disciplinaires. De plus, en fédérant une équipe inter-catégorielle et pluridisciplinaire, plusieurs compétences du Socle Commun de Connaissances et de Compétences sont abordées et mises en pratique, pouvant être ainsi évaluée en dehors d'un enseignement disciplinaire strict.

Prenons exemple de cette interdisciplinarité dans le domaine des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement) et des compétences sociales et civiques. Le Socle Commun impose que les élèves connaissent les droits et devoirs du citoyen et une certaine notion de responsabilité. Appliqué aux TICE, il s'agit là du bon usage d'internet, rejoignant sur ce point la compétence 4 (Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication) qui prône un usage responsable des TIC.

De même, la recherche d'une information sur internet et sa restitution dans un article ou un reportage implique que les élèves aient acquis et éprouvé un certain regard critique concernant la dite information ; or, il est inscrit dans cette même compétence 4 que les élèves doivent adopter « *une*

⁴ Décret 2006-830 du 11 juillet 2006 Socle commun de connaissances et de compétences

⁵ Rapport IGEN n° 2007-83 L'éducation aux médias. Enjeux, état des lieux, perspectives

*attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible.*⁶ » Cette attitude peut facilement rejoindre d'autres citées dans la compétence 5 (Culture humaniste) qui « *contribue à la formation du jugement*⁷ » : « *avoir une approche sensible de la réalité / mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité.*⁸ »

L'évaluation de compétences transversales et le travail interdisciplinaire sont donc une donnée *sine qua non* du projet. Le choix a été fait de ne pas cantonner chacun dans son savoir disciplinaire strict afin d'évaluer des notions et compétences non seulement transversales mais aussi particulières, sans les cloisonner (exemple de l'éducation aux médias qui ne reste pas une entité à part mais intégrée dans un projet d'ensemble). La construction d'une équipe inter-catégorielle autour de ce projet commun est indéniablement une force sur laquelle la chef d'établissement a pu s'appuyer pour concrétiser cette action.

⁶ Décret 2006-830 du 11 juillet 2006 Socle commun de connaissances et de compétences

⁷ Id.

⁸ Id.

2. Détails opérationnels

Données générales

Financement

Les premiers investissements ont pu être possibles par le biais du FSE (Foyer Socio-Éducatif). Il s'agissait avant tout de permettre au projet de débiter avec un matériel minimal, de base, mais indispensable. Ainsi, deux caméscopes ont été achetés pour le « *mag TV* », et un dictaphone pour la radio.

Lors de la présentation du projet aux partenaires potentiels (Conseil Général de la Meuse, Communauté de communes du Canton de Fresnes-en-Woëvre, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale), le collège a explicitement fait appel à une aide financière dans l'objectif de créer un studio d'enregistrement.

Les intervenants sont rémunérés par le biais des « heures projets » et des moyens de l'accompagnement éducatif (Heures Supplémentaires Effectives). Étant tous personnels de l'Éducation nationale et le projet s'inscrivant dans le cadre de l'accompagnement éducatif, les moyens mis à disposition ont été définis à l'avance (demande formulée dans l'accompagnement éducatif). Il a donc fallu au préalable faire le point sur les ateliers possibles, les personnels voulant y intervenir et le nombre d'heures annuelles nécessaires.

Cependant, la partie financière du projet n'est pas finalisée concrètement et reste un frein potentiel à la mise en œuvre complète des actions visées. En effet, l'impossibilité cette année d'effectuer des investissements trop importants (car effectués sur les fonds propres de l'établissement ou par le biais de FSE) a obligé chacun à prendre en main chaque atelier avant de se positionner sur les investissements importants et urgents. Il n'est d'ailleurs pas impossible que certains objectifs soient remis ou modifiés par manque de financement (la création d'un studio d'enregistrement par exemple).

Réunions mensuelles

Afin de recenser les avancées de chacun, les difficultés et les stratégies imaginées ou appliquées, des réunions mensuelles sont programmées. Sous la direction de la chef d'établissement et de la coordinatrice du projet, chaque atelier fait le point et partage avec les autres intervenants les difficultés ou les réussites rencontrées.

Ces réunions constituent un temps fort de la mise en œuvre du projet. En effet, elles ont très largement favorisé l'échange de pratiques. Ainsi, des outils ont été imaginés par certains, puis adaptés par tous car jugés utiles. Évoluant sur une même base, chaque atelier pouvait facilement comprendre le travail de l'autre et estimer son avancée afin que les dates de sortie puissent être décidées (pour les premiers numéros / premières éditions).

Coordination

Dès la mise en place du projet, la chef d'établissement souhaitait que tous les acteurs aient un interlocuteur privilégié qui puisse connaître le dossier dans son ensemble et répondre aux interrogations de chacun au prisme de cette vision générale. Ne pouvant elle-même assumer ce rôle, et voulant garder une dynamique d'équipe inter-catégorielle où les rapports hiérarchiques sont majoritairement absents, son choix s'est porté sur la gestionnaire de l'établissement.

Cette désignation répond à une volonté d'implication de toute l'équipe tout en « cassant » les habitudes de fonctionnement. En effet, la gestionnaire n'est pas un personnel de l'équipe pédagogique, mais possède toutefois une connaissance accrue des dossiers pédagogiques et des enjeux

- **La Région Lorraine** pourra apporter une aide financière (dans le cadre du soutien à l'action culturelle - développé ci-après),
- **Les médias locaux** peuvent aussi être des partenaires de cette action. Toutefois, pour l'année scolaire écoulée, la coopération n'a pu se faire pleinement (une visite par les élèves des studios d'enregistrement de France 3 Lorraine a été annulée). L'année scolaire prochaine sera l'occasion d'imaginer d'autres modalités de travail en commun. L'appel sera effectué auprès d'autres médias locaux : des journaux (l'Est Républicain), des radios (Lor' FM...), etc.

L'objectif de l'atelier est clairement défini : créer une radio au sein du collège. Toutefois, les animateurs de l'atelier y ont inclus des objectifs qu'il convient aussi de citer ici : rechercher des informations (avec une priorité donnée à l'actualité du collège), écrire des textes, améliorer son éloquence, prendre en main le matériel audio (dictaphone, micros, logiciel d'enregistrement et de montage et de mixage – *Audacity* et *Asymetrix*) avec la possibilité de valider certaines compétences du B2i, favoriser l'éducation à la citoyenneté en développant l'esprit critique, l'autonomie, la curiosité et l'accès à la culture.

L'atelier, animé par la secrétaire, l'infirmière et l'enseignante d'éducation musicale concerne 10 élèves de 6^e et 5^e et se réunit le jeudi de 13h à 14h en salle de musique ou dans la pièce prévue pour accueillir le futur « pôle média ». La secrétaire et l'infirmière gèrent le recensement des sujets que les élèves développent, supervisent les recherches d'informations, la rédaction...

Notons ici que les élèves ont élaboré eux-mêmes les textes, souvent hors temps scolaire, les animateurs de l'atelier corrigeant l'expression écrite avant l'enregistrement. Les idées n'ont par ailleurs jamais manqué et beaucoup suivaient l'actualité de prêt : internationale, nationale ou de proximité. Le développement des sujets s'est fait en suivant une fiche technique construite en cours d'année.

L'enseignante d'éducation musicale apporte un soutien technique et son expertise légale notamment (droits de diffusion, expression orale,...). Elle a encouragé les élèves, lors des enregistrements, à travailler leur éloquence et leur diction : il s'agissait de « donner vie » aux textes, comme si l'émission était en direct. Pour certaines rubriques, des dialogues, des fonds musicaux et des bruitages ont été ajoutés pour procurer une attraction supplémentaire du produit fini.

Cependant, le positionnement s'est avéré difficile dans les premiers temps car la secrétaire et l'infirmière ont moins de réflexes d'enseignement, donc elles n'ont pas tout de suite su trouver les bons outils de travail. Par l'intermédiaire des réunions mensuelles et le truchement de la coordinatrice, d'autres animateurs (particulièrement ceux de « *mag TV* ») ont assisté et accompagné une mise en œuvre plus professionnelle qui s'est révélée bénéfique.

Afin de créer un plus grand engouement pour la radio, la création des jingles a été réalisée par l'ensemble des élèves du collège lors des séances d'éducation musicale ou le « club chorale ». L'enregistrement s'est effectué grâce au matériel d'enseignement musical et la diffusion s'est faite à *posteriori* (le direct étant impossible par manque de matériel adéquat).

Trois émissions (de 15 minutes chacune environ) ont été créées au cours de l'année scolaire, et diffusées à l'ensemble des élèves durant les séances d'éducation musicale et/ou de technologie.

Lors de l'inauguration officielle la volonté de mettre en œuvre une diffusion plus large et collective à l'ensemble du collège a été exprimée. Enfin, lors d'une semaine à thème pour conclure l'année, les élèves ont pu découvrir ou redécouvrir les émissions de radio en présence de leurs parents.



L'objectif de l'atelier est avant tout de valoriser les actions menées au collège par l'intermédiaire de la création d'un magazine télévisuel. S'y ajoutent aussi des visées concernant le Socle Commun (acquisition de compétences transversales) et la pratique artistique et culturelle (dans le cadre de l'accompagnement éducatif).

Animé par l'enseignante d'éducation musicale et l'enseignant de technologie, cet atelier

Dix-huit élèves de tous niveaux se réunissent au CDI le mardi de 13h à 14h et peuvent ainsi travailler leurs articles et avancer dans leurs recherches, chose possible aussi lors des heures de permanence en se rendant au CDI.

Sous la supervision des enseignants, les élèves choisissent les sujets à traiter, effectuent leurs recherches et rédigent en toute autonomie. Les animateurs se chargent d'une relecture assidue et de la mise en page du journal (logiciel *Publisher*). Le choix du titre du journal, des illustrations, des sujets, a été fait par les élèves au lancement de l'atelier ; le logo du journal a même été dessiné par l'une d'entre eux.

Au cours de l'année, quatre éditions ont été produites, avec des sujets variés (concernant les actions du collège ou des sujets externes : jeux vidéo, expressions françaises, dictons...). La diffusion a pu être très large au sein du collège, avec une volonté d'impliquer l'ensemble des acteurs : sondages auprès des élèves, interview d'enseignants, accessibilité du journal au CDI, en permanence, en salle du FSE...

Pour l'impression, les premiers numéros l'ont été sur le compte du CDI ; par la suite, un parent d'élève séduit par le travail engagé au collège et travaillant en imprimerie a généreusement proposé d'imprimer les journaux gratuitement et en couleurs. L'établissement a donc pu proposer à la distribution des journaux d'une grande qualité.

3. Évaluation et perspectives

pôle média

Il est envisagé d'investir un espace laissé vacant dans le bâtiment central. Ce lieu, placé stratégiquement au rez-de-chaussée du bâtiment où ont lieu la plupart des cours, se situe coté cour de récréation, ce qui permettrait de toucher ces deux endroits à la fois. A terme, nous envisageons de créer un studio d'enregistrement avec une régie son, pouvant servir à la radio et au « *mag TV* ». Il serait donc envisageable par la suite de produire des émissions de radio diffusées en direct au moment des récréations ou à un moment ritualisé pour l'ensemble des élèves et personnels. Le changement du système de sonnerie avec sonorisation complète de l'établissement permettrait de diffuser les émissions radio par le même canal. Cependant, de tels investissements ne sont pas envisageables actuellement pour l'établissement. Un partenariat avec la DAAC (Délégation Académique aux Arts et à la Culture) et/ou la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) sera probablement étudié pour l'année 2013-2014 dans le cadre du soutien à l'action culturelle. Le Conseil général de la Meuse sera également sollicité dans le cadre du « Fonds d'innovation scolaire et projets d'établissement personnalisés. »

Changer les habitudes d'enseignement

Dans chaque atelier, les élèves ont éprouvé leurs connaissances, en ont acquis de nouvelles et ont ainsi développé des compétences du Socle Commun. A terme, l'équipe en charge du projet veut pouvoir évaluer certaines des compétences du Socle par l'intermédiaire du travail effectué dans le cadre de l'éducation aux médias. Comme exprimé plus haut, le choix a été fait de ne pas produire un enseignement spécialisé, en dichotomie avec le reste des enseignements disciplinaires, mais bien de mettre en œuvre une transversalité répondant aux impératifs de l'éducation aux médias. Ainsi, les élèves engagés dans la rédaction d'articles pourraient se voir valider certains items du pilier 1 du Socle (Maîtrise de la langue française). De même, la production des émissions de radio et du « *mag TV* » impose une implication dans l'outil informatique ; les élèves en charge de l'outil peuvent aussi valider certains items en lien avec le B2i et la compétence 4 (Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication).

L'implication des élèves dans la rédaction des articles de journal ou des sujets de reportages radio et « *mag TV* » a permis d'aborder les bases de l'éthique journalistique. Ainsi, certains enseignants (de français et d'histoire géographie, notamment) ont remarqué que plusieurs élèves participant au projet avaient acquis une certaine assurance lors des débats en classe, et leur positionnement selon les sujets abordés s'en est trouvé renforcé. Aucune donnée tangible ne permet encore de relier sans en douter cette évolution à la construction du projet média, mais l'évaluation de compétences du Socle par l'intermédiaire des ateliers nous permettraient probablement d'en juger plus finement. Cette option est envisagée pour l'année à venir.

Aller plus loin

Dès le constat de l'engouement des élèves et des intervenants, la principale a envisagé la possibilité d'intégrer l'éducation aux médias aux emplois du temps des élèves. Pour ce faire, l'idée

avancée est celle de la création d'une option « média » au même titre que les options classiques (DP3, Euro, latin...). L'équipe, sensible à l'innovation et désireuse de s'impliquer davantage, réfléchit actuellement aux possibilités de mise en œuvre. Rien n'est encore décidé, et chacun pense plus logique d'attendre que les pratiques se soient affinées et que les différents acteurs du collège aient intégré l'éducation aux médias comme donnée fixe au sein de l'établissement. La mise en place d'une telle option auprès des élèves pourrait donc être envisagée pour la rentrée 2014-2015.

Afin d'appréhender au mieux les différentes facettes de l'éducation aux médias, les personnels ont très rapidement exprimé leur volonté de participer à des formations. Certaines, proposées par le CRDP de Lorraine ont pu ainsi apporter des compléments d'information. Toutefois, en lien et sur proposition du Clemi, une FIL (Formation d'Initiative Locale) est envisagée pour l'année scolaire 2013-2014. Cela permettrait de définir à l'avance les besoins en formation des personnels intervenant sur le projet média et de répondre au plus près de leurs attentes tout en renforçant leur implication.

La diffusion des émissions radio et du « *mag TV* » reste un point à améliorer et à repenser. Actuellement en manque de matériel adéquat qui permettrait une diffusion large à l'ensemble des élèves, chaque production a été présentée durant les heures d'enseignement musical ou technologique.

Toutefois, il n'est pas envisageable qu'à long terme ce procédé soit pérenne : on ne peut décemment pas empiéter trop largement sur les temps de classe. De plus, il est envisagé de produire des émissions diffusées en direct (possible lorsque le système de sonorisation de l'établissement aura été repensé).

Pour une diffusion plus large du « *mag TV* », l'achat d'une télévision par l'intermédiaire du FSE est à l'étude. Les émissions seraient ainsi diffusées dans la salle du FSE, donc visibles pour les élèves pouvant s'y rendre.

Afin de partiellement pallier le manque de matériel actuel, la radio et le « *mag TV* » pourraient être mis en ligne ; le Clemi a en ce sens, ouvert une cession au nom du collège dans le logiciel *Wordpress*. Actuellement, ceci n'a pas été utilisé, mais reste à l'étude pour l'année scolaire à venir.

Les parents pourraient ainsi être impliqués, en découvrant par cet intermédiaire le travail des élèves et les activités menées au collège. Il en va de même pour les différents numéros du « *mag TV* » qui pourraient être mis en ligne via le site internet du collège. Les problèmes de l'accessibilité, de la restriction de diffusion et des droits à l'image se posent donc plus largement et méritent d'être étudiés en profondeur.

Le journal pourrait aussi être diffusé par internet et pas seulement sur papier. Il faut encore définir un point précis : l'établissement expérimente-t-il la production d'un journal en ligne (type blog) ou met-il en ligne un journal écrit ? Avec la diffusion sur internet, un autre point est aussi à l'étude pour le journal : le couplage du journal avec « *cyberfax! et fax!* », une opération internationale du Clemi. Cette possibilité permettrait d'impliquer les langues vivantes étrangères dans le projet, alors qu'elles en restent pour l'instant un peu à l'écart. Le programme vise à mettre en relation des élèves de toute la France, voire du monde entier sur des sujets communs : l'ouverture culturelle y gagnerait, ainsi que l'apprentissage de la citoyenneté avec une ouverture sur le monde élargie et facilitée.

CONCLUSION

Le travail entrepris au collège cette année est encourageant et doit être évalué plus largement pour en apprécier toutes les facettes et les retombées. Cependant, les outils d'évaluation n'ont pas encore été mis en œuvre pour certains, créés pour d'autres. En effet, le projet étant éminemment lié à l'apaisement du climat scolaire et la création d'une « culture commune », l'évaluation doit être qualitative autant que quantitative. Certes le nombre d'élèves participant et le nombre de sujets traités sont des données exploitables, mais le ressenti aussi est intéressant, tout comme le bien-être au sein de l'établissement, mais ils sont moins facilement quantifiables.

Le processus engagé a reçu l'aval très positif et volontaire des équipes qui se sont déjà positionnées sur une poursuite l'année scolaire prochaine. Chacun insiste sur un point : bien que fiers et heureux de pouvoir présenter des produits finis très travaillés, seule la démarche pédago-éducative engagée nous intéresse ; c'est pourquoi une plus large autonomie des élèves est envisagée au sein des ateliers : la qualité des productions finales n'a que peu d'importance face à leur travail de recherche et de rédaction et face à l'expérimentation des outils proposés pour la finalisation.

Enfin, les intervenants s'accordent à dire que ce projet est entré au cœur même de l'établissement. En effet, les élèves sont les éléments centraux de toute la démarche : ils rédigent les articles (qui concernent en majorité des actions menées au collège), et s'adressent aux autres élèves de l'établissement. Le ressenti général est donc positif en cette fin d'année et beaucoup se sont déjà positionnés sur les chantiers à venir l'an prochain.